



51^{ème} congrès du SAF
Combats d'hier et de demain, Avocat.e.s, Debout !
Nantes - 8 et 9 novembre 2024

-
Communiqué de presse :
50 ans révolus et pas une ride

50 ans de travaux, de luttes et d'organisation collective pour que le droit soit le rempart contre les inégalités et un des moyens de croire aux lendemains, c'est dans ce sillage que le SAF a réuni son 51^{ème} congrès depuis sa création en 1973.

A cette occasion, près de 350 membres du SAF et une cinquantaine d'invité-es, partenaires et expert-es se sont réuni-es à Nantes pour revenir sur les combats du Syndicat au service de la profession, des justiciables et des libertés et pour réfléchir ensemble à l'ouvrage à venir. En effet, la montée de l'extrême-droite en France, en Europe et dans le monde menace les fondements de la démocratie. Elle tente de mettre le droit sur la touche et exige des juristes qu'ils prennent leurs responsabilités.

Dans ce contexte, le SAF s'appuie sur une histoire marquée par la place égale laissée à la réflexion, au débat et à l'action au service de l'idéal d'une justice entière, sociale et démocratique. Il continuera à opposer une réponse coordonnée, collective et sans concession aux forces annihilantes du droit.

Le SAF a toujours su défendre la liberté d'expression, sans tolérer la haine, dénoncer les politiques publiques discriminatoires, mettre à disposition toutes ses ressources pour faire avancer le droit : parmi les nombreux combats du SAF, le congrès s'est particulièrement intéressé à ceux menés pour le droit des étrangers, pour l'accès au logement, pour le droit social et pour la reconnaissance de la désobéissance civile mais aussi pour l'accès aux tribunaux grâce à l'aide juridictionnelle pour tous-tes, pour l'accès à la profession d'avocat-e, pour l'égalité hommes/femmes en son sein et pour la protection du secret des échanges entre l'avocat-e et ses client-es. Le congrès a engagé le syndicat à poursuivre ce travail mais aussi à s'inspirer de l'inventivité et de la ténacité de ses premiers cinquante ans pour mener les combats d'aujourd'hui, et faire du droit un meilleur outil contre les formes contemporaines de l'intolérance et de la réaction, notamment en intégrant pleinement les luttes environnementales, féministes et antiracistes, ainsi que toutes celles qui visent à d'avantage

d'inclusion des justiciables et de celles et ceux qui concourent à la justice.

A l'heure où le nombre des adhérent-es du SAF n'a jamais autant augmenté, les travaux de nos commissions et ateliers, les interventions et les témoignages donnent non seulement un cap, ancré dans l'histoire de l'organisation, mais ouvrent aussi des horizons transdisciplinaires. Le 51^{ème} congrès du SAF a ainsi donné espoir et énergie à des générations d'avocat-es qui ont en commun de se tenir debout.

Vous trouverez en suivant les liens, le rapport moral de la Présidente, les motions adoptées et les statuts modifiés :

- Rapport moral de la Présidente Judith KRIVINE :

- (version complète) <https://lesaf.org/wp-content/uploads/2024/10/RAPPORT-MORAL-JK-2024-v2-longue-16-11.pdf>
- (version raccourcie) <https://lesaf.org/wp-content/uploads/2024/10/RAPPORT-MORAL-JK-2024-VD-16-11.pdf>

- Motions des commissions adoptées en congrès : <https://lesaf.org/wp-content/uploads/2024/10/MOTIONS-51e-Congres-SAF.pdf>

- Statuts modifiés : <https://lesaf.org/wp-content/uploads/2024/10/STATUTS-DU-SYNDICAT-DES-AVOCATES-ET-AVOCATS-2024.pdf>

Compte tenu de la richesse des échanges, deux motions n'ont pu débattues et finalisées faute de temps. La motion générale devrait en principe être diffusée après la prochaine réunion du Conseil syndical du 13 décembre prochain. Une Assemblée générale extraordinaire se tiendra ultérieurement, afin que la motion proposée par la commission féministe puisse être débattue et votée dans des conditions comparables à celle du Congrès.

Le Congrès a également renouvelé le Conseil syndical, qui a élu un nouveau bureau :

Judith KRIVINE, SAF Paris, Présidente
Stéphane MAUGENDRE, SAF Bobigny, Vice-président
Fleur POLLONO, SAF Nantes, Secrétaire générale
Ludivine FERAL, SAF Marseille, Trésorière
Antoine CHAUDEY, SAF Lille
Elsa GHANASSIA, SAF Grenoble
Hugo PARTOUCHE, SAF Paris
Léa TALRICH, SAF Marseille

Enfin, le syndicat adresse de très vifs remerciements à la section nantaise du SAF pour la remarquable organisation de ce Congrès, son accueil chaleureux, son énergie et sa bonne humeur, ainsi qu'à tous les partenaires qui ont permis de rendre nos échanges si riches.